

Commune de SAINT-GILLES
M. Th. VAN CAMPENHOUT
Echevin de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : PU2013-121 4732
N/Réf : AVL/KD /SGL-2.354/s.552
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Africaine, 40.
Rénovation et transformation de la maison (régularisation).
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Correspondant : M. Antonio Lopez Vazquez.)

En réponse à votre lettre du 06/03/2014, sous référence, reçue le 10/03/2014, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 02/04/2014.

La demande concerne une maison qui date d'avant 1932 et qui se situe dans la zone de protection de la Maison Horta, sise rue Américaine, 23-25. La maison est également comprise dans le périmètre du Règlement communal d'urbanisme zoné du quartier de l'Hôtel de ville.

La demande vise à régulariser la construction d'un balcon au premier étage en façade arrière, l'agrandissement de la lucarne qui donne accès à la toiture plate couvrant l'arrière (2^{ème} étage), l'utilisation de cette toiture en terrasse, le déplacement de l'escalier entre le 2^{ème} et le 3^{ème} étages. En façade avant, les châssis à guillotine en bois (simple vitrage) ont également été remplacés par des châssis en méranti à double ouvrants (double vitrage) reprenant les divisions à croisillons de la façade arrière.

A l'examen du dossier, il apparaît que les travaux réalisés ont peu d'impact sur la Maison Horta. La CRMS regrette toutefois le remplacement des châssis en façade avant par des châssis en méranti à faux petits-bois.

En l'occurrence, la DMS formulera en Commission de concertation les remarques qu'appelle la demande (respect du RCUZ, privilégier une essence de bois noble pour les châssis, proscrire les faux petits-bois, etc.).

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (+ par mail : Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters, H. Lelièvre) ;
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Fl. Vanderbecq.